



Pour regularisation de situation

Par **kary krimo**, le **22/10/2014** à **21:08**

bonjour, ma situation est la suivante. je suis une femme mariée de nationalité algérienne, mon mari est de nationalité congolaise. on s'est marié en Algérie; ensuite je suis partie en Italie parce que mon mari vivait à Libas. on avait nos papiers à Libas. après mon mari voulait partir en France pour travailler. j'étais obligée de le suivre et j'ai eu un enfant en France (j'ai deux enfants qui sont nés en Italie). je vous demande seulement comment on peut régulariser notre situation tout en sachant que notre permis de séjour en Italie est de courte durée (2 ans) et mon mari travaille. merci d'avance